

**Mesure des résultats et de l'impact**

**au niveau de la coopération syndicale au développement**

**Note de concept**

**Contexte**

Ce séminaire est organisé dans le cadre du Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) et vise à contribuer au Groupe de travail sur l'efficacité de la contribution des syndicats au développement, lancé il y a trois ans.

Le RSCD a, grâce au soutien des organisations membres, élaboré les « Principes et lignes directrices syndicaux en matière d'efficacité du développement »[[1]](#footnote-1). Ces derniers représentent la vision et les valeurs des organisations syndicales pour le développement, servent de référence commune aux initiatives de coopération au développement et renforcent les méthodes de travail internes des partenaires syndicaux.

Lors d'une deuxième phase, ces Principes ont été suivis par l'élaboration de « TUDEP - Profil syndical de l'efficacité du développement »[[2]](#footnote-2). TUDEP est un outil d'apprentissage visant à soutenir la mise en pratique de ces principes par les acteurs syndicaux du développement et à faciliter le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre.

La prochaine phase des travaux, complémentaire aux deux précédentes, abordera la question de la mesure des résultats et de l'impact des initiatives des syndicats en matière de coopération au développement. La question de la « mesure de la réalisation » des objectifs de développement est en effet une priorité de l'agenda international du développement. Elle l'est également pour le mouvement syndical qui mène des efforts considérables pour renforcer sa capacité à assurer le suivi et l'évaluation de sa contribution aux processus de développement. Ce séminaire aura par conséquent pour objectif d'élaborer des stratégies de suivi et d'évaluation des résultats et de l'impact, ainsi que des groupes d'indicateurs, soutenant ainsi l'amélioration continue des pratiques des syndicats en ce qui concerne ce type de suivi et d'évaluation.

**Objectif**

Le Travail décent est aujourd'hui reconnu par les gouvernements et les donateurs comme priorité politique majeure. Les piliers de l'agenda pour le travail décent serviront de points de référence pour la formulation d'un cadre global de suivi et d'évaluation des résultats et de l'impact dans la mesure où ils constituent le contexte naturel des initiatives des syndicats en matière de développement.

L'établissement d'un cadre de suivi et d'évaluation assorti de groupes d'indicateurs sur la réalisation des objectifs de l'agenda pour le travail décent permettra certainement aux syndicats de mieux cibler leurs actions en faveur du développement socio-économique dans les contextes dans lesquels ils interviennent.

Par ailleurs, la cohérence accrue des stratégies de mesure des résultats et d'impact contribuera également à la capacité des syndicats à tirer les enseignements des actions précédentes et à montrer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'agenda pour le travail décent.

Dans ce contexte, la formulation d'un cadre de suivi et d'évaluation des résultats et de l'impact servira à :

* évaluer les progrès accomplis dans l'obtention de résultats à plusieurs niveaux et exploiter ces informations aux fins de l'apprentissage et de l'amélioration des programmes;
* évaluer leur contribution vis-à-vis des objectifs du travail décent;
* établir une approche commune et partagée sur les modalités de mesure à ces niveaux.

**Méthodologie**

Le séminaire s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche-action qui consiste en plusieurs activités préparatoires :

* La réalisation d'un état des lieux des pratiques actuelles en matière de suivi et d'évaluation et des indicateurs des syndicats vis-à-vis des résultats et de l'impact. Cette analyse servira de point de départ à l'identification des forces et des faiblesses de l'approche actuelle.
* Les lacunes en matière de suivi et d'évaluation seront identifiées et donneront lieu à l'établissement de groupes d'indicateurs qui pourront être utilisés à des fins de suivi et d'évaluation des résultats et de l'impact. La recherche présente également un cadre global assorti de suggestions pour le suivi et l'évaluation des résultats et de l'impact : l'agenda, les valeurs et principes fondamentaux, les concepts, outils, méthodes et lignes directrices pour la mise en œuvre.

Ce processus de recherche sera examiné et enrichi, au cours du séminaire, à travers des activités supplémentaires à l'intention des intervenants internes et externes :

* La réalisation d'un état des lieux des pratiques des acteurs institutionnels (OIT et autres) afin de mesurer la réalisation des objectifs de développement. Ceci contribuera au partage précieux des connaissances et au renforcement des capacités dans un cadre inter-organisationnel :

L'OIT œuvre activement à la définition d'indicateurs relatifs au travail décent. Le Département de l'intégration des politiques de l'OIT, situé à Genève, met actuellement en œuvre le projet « Suivi et évaluation des progrès en matière de travail décent » (MAP) avec le financement de l'Union européenne. Le projet d'une durée de quatre ans (2009-2012) vise à identifier des indicateurs liés au travail décent pertinents au niveau national; recueillir des données; réaliser une analyse politique intégrée du travail décent de façon à garantir leur pertinence vis-à-vis de l'élaboration des politiques; et *publier un manuel consacré à la méthodologie globale d'auto-évaluation des progrès réalisés sur la voie du travail décent*. Le projet couvre dix pays et toutes les grandes régions : Afrique, Asie, Europe, Amérique latine.

Le Centre de Développement de l'OCDE a également produit une série d'études et d'analyses sur la mesure des progrès des sociétés et comment elle peut être mesurée avec une approche ‘bottom-up’. Quelques exemples au niveau du secteur, comme sur le gender, la cohésion sociale, ainsi que, des indices plus holistiques sur le bien-être.

* Le recueil des points de vue et des réactions des partenaires syndicaux du Sud en ce qui concerne le cadre et les indicateurs de suivi et d'évaluation sur la base des capacités locales (études pilotes)

**Séminaire : Proposition de programme**

Le RSCD organisera un séminaire "ad hoc" visant à contribuer aux travaux décrits ci-dessus liés au cadre de suivi et d'évaluation des syndicats.

Le séminaire abordera en particulier deux questions principales :

1. Outil syndical Profil de l'efficacité du développement (TUDEP) : Renforcement de la capacité opérationnelle et de la stratégie pour la mise en œuvre de TUDEP
2. Suivi et évaluation :
   1. Élaboration d'une stratégie cohérente et concrète pour mesurer les résultats et l'impact dans un contexte syndical
   2. Échange avec les intervenants externes sur les stratégies et les indicateurs de suivi et d'évaluation

Le séminaire sera ouvert aux membres de la CSI/ du RSCD du Nord et du Sud.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

1. Adoptés à l'occasion du CM de la CSI en février 2011 <http://www.ituc-csi.org/principes-et-directives-syndicaux.html?lang=fr> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://www.ituc-csi.org/profil-syndical-de-l-efficacite-du,10523.html?lang=fr> [↑](#footnote-ref-2)